



Chers Maîtres,

Vous avez des dossiers à conclure rapidement ? A la veille de congés par exemple ?

Ou peut-être simplement un peu de retard dans la frappe de vos dictées ?

Je vous présente mon activité de transcription juridique à partir de dictées vocales.

Pour désengorger votre secrétariat lors de pic d'activité ou lors de l'absence de votre secrétaire, je me tiens à votre disposition.

Il suffit pour cela de m'envoyer vos fichiers audios par mail via wetransfer ou par tout autre moyen, je vous transmets alors un devis puis je commence la rédaction de tous vos actes (assignation, conclusions, dire, courriers divers etc.)

2.70€ la minute de dictée.

Ex: Vous m'envoyez une dictée de conclusions de 35 minutes, vous serez alors facturé 94.5€.

Retour sous 48 heures maximum.

Vous pouvez faire des enregistrements depuis votre smartphone avec n'importe quelle application de dictaphone.

Si vous désirez que l'acte que je vous renvoie soit parfaitement conforme à ce que vous avez rédigé précédemment (entête du cabinet, police d'écriture, taille de caractère, etc.) il suffit de me confier une trame WORD de l'un de vos actes et je ferai un travail tout à fait conforme à vos habitudes de cabinet.

Je me tiens à votre disposition.

En espérant vous compter parmi mes clients prochainement.

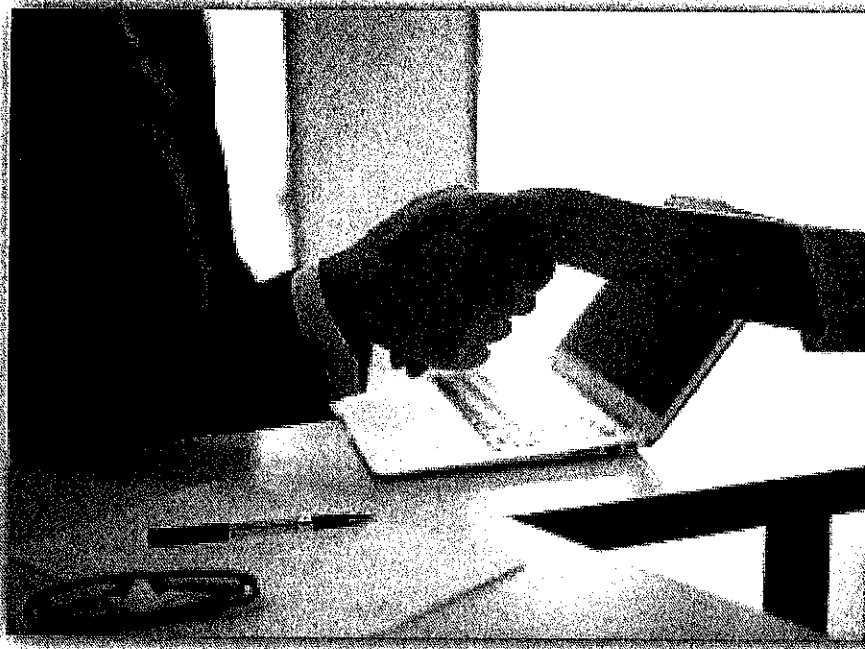
Bien cordialement.



Christine VEZIAN
Secrétaire juridique indépendante

Téléphone : 06 43 46 71 51

E-mail : contact.jurispratique@gmail.com




JURISPRATIQUE

**AU SERVICE DE
L'AVOCAT**

Retour de vos
actes (format
WORD) sous 48H
maximum

Respect des
consignes propres
à chaque cabinet
(police, format,
présentation de
vos actes)

JURISPRATIQUE

TRANSCRIPTION DE DICTEE

**Externalisez la transcription de tous vos actes
(assignations, conclusions, courriers)**

- Vous envoyez vos fichiers audios via *wetransfer*
- Je vous fais parvenir un devis
- Le devis accepté, je commence la rédaction de votre acte
- Relecture finale puis retour sous 48 heures

**Accompagnement à la carte uniquement lorsque
vous en avez le plus besoin :**

- ✓ Secrétaire en maladie
- ✓ Secrétaire en congé
- ✓ Surcharge de travail
- ✓ Absence de secrétariat

2.70 € la minute de dictée

Retour sous 48 heures maximum

Téléphone : 06 43 46 71 51

E-mail : contact.jurispratique@gmail.com

SIRET : 947 496 949 00019



- **RAPIDITE**
- **DISCRETION**
- **EFFICACITE**